

Edito

Au delà des mots, imposer le droit international

Le discours de Barack Obama au Caire marque une certaine rupture avec celui de Bush.

Rupture dans les mots : les musulmans n'incarnent plus l'ennemi, la guerre du « bien contre le mal » et le « choc des civilisations » semblent abandonnés. L'idée d'une guerre « préventive » contre l'Iran paraît écartée. Pour la première fois, un président américain a évoqué la souffrance des Palestiniens, l'occupation et le gel de la colonisation.

Pour autant, rien n'indique l'amorce d'un changement concret d'orientation et de politique de la part du gouvernement américain. La colonisation se poursuit. Obama a beaucoup plus abordé la problématique religieuse, passant sous silence la question coloniale. Certes, il s'est prononcé pour la création d'un Etat palestinien, mais l'empressement avec lequel il a approuvé ensuite le discours de Netanyahu laisse plus que des doutes. Il est clair que, pour le gouvernement israélien, le futur Etat palestinien sera factice, réduit à de vagues bantoustans vassalisés et non viables.

La constante dans l'histoire du sionisme a toujours été la politique du fait accompli, la fuite en avant et la stratégie qui consiste à gagner du temps quand l'environnement est moins favorable.

Sans pressions fortes, et sanctions effectives il n'y a aucun espoir de voir le gouvernement israélien changer de politique.

La même destruction de la société palestinienne se poursuit : blocus de Gaza, maintien de 11.000 Palestiniens en prison dont de nombreux élus, extension de Jérusalem et des colonies, expulsions massives, destruction de maisons, menaces très graves contre la citoyenneté des Palestiniens d'Israël.

Exiger que les Etats-Unis, l'Europe, et les Etats arabes se décident à agir contre cette politique criminelle, passe par l'action de la société civile. Il nous faut renforcer le BDS (boycott, désinvestissement, sanctions). Ce combat commence à porter ses fruits si l'on en juge par le retrait de la compagnie Veolia de la construction du tramway de Jérusalem. Un nouveau combat devient prioritaire : s'opposer à l'installation d'Agrexco, société d'import-export entre l'Europe et Israël sur le port de Sète.

L'UJFP soutient la création d'un « Tribunal Russell » qui devrait aboutir à une condamnation morale des crimes de guerre commis à Gaza et au Liban deux ans avant.

Mais les sanctions contre la politique israélienne doivent aussi être juridiques; aussi nous soutenons les nombreuses plaintes déposées auprès de la Cour pénale internationale ce qui contribuerait à la reconnaissance de sa compétence universelle.

Le 20 juin 2009

SOMMAIRE

p.1 Edito : Imposer le droit international

p.2-3
L'antisémitisme de Dieudonné

p.3 Brèves

p.4 Présent / passé

p.5
Alae Eddine doit revenir en France

p.6-7
BDS: l'affaire Agrexco

p.7 Qui sommes nous ?

p.8 Une française née à Bethléem

UJFP réflexion

L'antisionisme de Dieudonné, héritage contemporain de l'antisémitisme

L'UJFP a déjà eu l'occasion de dénoncer sous le discours « antisioniste » de Dieudonné un antisémitisme incontestable, mais nous trouvons le texte d'analyse ci-dessous intéressant à plus d'un titre. Toutefois, nous ne partageons évidemment pas l'affirmation que « tout antisionisme renverrait à l'antisémitisme » !

L'existence, depuis sa présentation par Dieudonné et ses amis, au Théâtre de la Main d'Or, à Paris, le 8 mai, d'une " liste antisioniste " pour les européennes en Ile-de-France, oblige à se poser deux questions majeures que l'expérience historique peut contribuer à éclairer. Ce passage par l'histoire est d'autant plus nécessaire que les barrières morales ou juridiques érigées contre la haine antijuive n'ont plus d'efficacité définitive.

Cette liste et l'équipe qui la porte relèvent-elles de l'antisémitisme ? Dieudonné et son équipe s'en défendent. Cependant, la dénonciation du sionisme, dans un cadre national, lors d'élections qui constituent d'abord un événement de politique intérieure, fait peser sur les Français de confession ou d'origine juive une stigmatisation effective qui relève bien des procédés de l'antisémitisme. Cela ne veut pas dire que la discussion du sionisme soit taboue.

Mais celui-ci concerne d'abord l'Etat d'Israël, et relève donc d'une question de politique internationale, quand bien même des Français partagent avec une bonne partie des Israéliens la même confession. D'autres Français partagent bien des confessions ou des origines avec des ressortissants d'autres pays sans que cela ne devienne un argument électoral. L'antisionisme militant renvoie à l'antisémitisme. Il permet de mobiliser un fond antisémite tel qu'on le trouve en partie dans le Front national - dont Dieudonné agrège des éléments à son équipe -, et, de manière plus radicale, dans le négationnisme - dont il courtise l'un des principaux militants, Robert Faurisson.

L'antisémitisme en politique a-t-il pour autant une chance de réussir ? On pourrait se contenter de dire que, après le génocide perpétré contre les juifs d'Europe par un régime qui avait élevé l'antisémitisme au niveau d'une religion et d'un appareil d'Etat, et avec la complicité du régime de l'Etat français, lui-même antisémite, l'antisémitisme sous toutes ses formes serait banni à jamais de la vie publique et même privée d'une nation comme la France. Force est de constater que cette barrière morale est fragile, et que cette fragilité empêche que la loi puisse s'opposer efficacement à l'antisémitisme en politique. L'histoire plus ancienne de la fin du XIXe siècle

français introduit paradoxalement des enseignements qui méritent ici d'être formulés.

Le moment antisémite des années 1880 et 1890, culminant avec l'affaire Dreyfus, démontre en premier lieu la difficulté des mouvements se définissant comme antisémites (ou " antisémitique ", comme la Ligue du même nom) à triompher politiquement sur le seul thème de l'antisémitisme. Leur force tient d'abord dans les alliances qu'Edouard Drumont ou Jules Guérin parviennent à conclure avec les nationalistes (de gauche comme de droite), les catholiques ou les monarchistes. C'est le pouvoir de l'antisémitisme que d'agir comme un catalyseur, et c'est en même temps sa faiblesse dès lors que ces conservateurs ou ces populistes décident de faire le sacrifice de telles alliances, comme cela se produira à la fin de l'Affaire.

La politique de " défense républicaine " du gouvernement de Pierre Waldeck-Rousseau ôtera en effet à ces assemblages tout espace politique, provoquant en retour la radicalisation des antisémites exclusifs (comme Jules Guérin, chef de la Ligue antisémitique, réfugié pathétiquement dans son Fort Chabrol) ou la mutation de l'antisémitisme en « nationalisme intégral » avec l'Action française de Charles Maurras.

Ramené à la situation présente, que nous enseigne cet héritage historique ? Une double leçon, essentielle. Premièrement, l'antisémitisme exige, pour se développer en politique, l'existence d'une croyance collective qui transforme des identités sociales ou culturelles en différenciation idéologique. L'engagement dreyfusard de 1898, puis la réhabilitation en 1906 du capitaine Dreyfus ont repoussé provisoirement cette croyance, au profit de l'égalité civique entre les Français (mais sans que les colonisés ne bénéficient de cette avancée, qui ne profita guère davantage non plus aux femmes, il faut le rappeler).

Cela signifie aujourd'hui que tout acte ou propos antisémite concerne tous les Français sans distinction, puisque, avec l'antisémitisme, les fondements de la citoyenneté démocratique et du vivre-ensemble sont attaqués. Or, trop souvent, l'antisémitisme est ramené aux juifs eux-mêmes, tandis que le soupçon du

UJFP réflexion

sionisme contribue à accélérer leur isolement, rendant dès lors plus aisée leur persécution. Il s'agit là d'une spirale de violence que des intellectuels dreyfusards, de Lucien Herr à Emile Durkheim, d'Emile Duclaux à Célestin Bouglé, de Bernard Lazare à Emile Zola, ont, en leur temps, analysée et repoussée. Leur pensée m'apparaît ici comme disponible pour affaiblir les pré-supposés sur lesquels se fondent les résurgences d'antisémitisme en politique. C'est la deuxième leçon que nous accorde le passé

L'offensive intellectuelle du tournant du XIXe siècle mit en lumière trois principes qui gardent toute leur actualité. La défense d'un juif condamné à l'issue d'un procès d'Etat et déporté en Guyane dans des conditions inhumaines fut d'abord une lutte contre la persécution dans son ensemble, politique, religieuse, mais également sociale, amenant ainsi des anarchistes, des socialistes, des femmes à se mobiliser pour Dreyfus. La cause des persécutés, qui semble animer Dieudonné, est ainsi contredite par l'usage fait de l'antisémitisme, qui est précisément une persécution, et même la figure historique par laquelle l'Europe a pris conscience, au XIXe siècle, de la persécution. On peut toujours regretter que cela ne soit pas l'esclavage ou la colonisation. Mais la compréhension de l'antisémitisme permet d'accéder à

la critique générale de la persécution moderne.

Le combat des intellectuels dreyfusards démontra également le lien déterminant entre le développement de l'antisémitisme, le recul des libertés démocratiques et la montée de l'irrationalisme, si bien que leur engagement se caractérisa par la défense du droit, le principe de justice et la raison critique. A cet égard, les responsabilités de la situation actuelle sont extérieures à Dieudonné lui-même, et interrogent le devenir de l'identité démocratique française elle-même.

Enfin, la lutte contre l'antisémitisme s'inscrit il y a un siècle dans une pensée de l'international qui permit à la France de s'arracher au risque nationaliste tout en intégrant davantage les Français selon une conception ouverte, solidaire, voire fraternelle, de la société. Là aussi, l'enseignement est moderne. Mais de telles leçons du passé ne seront actives qu'à condition de travailler toujours le dossier politique de l'antisémitisme et d'accorder à la recherche, dans notre pays, une reconnaissance publique et une importance sociale.

Vincent Duclert. Historien, professeur agrégé à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, auteur de *La Gauche devant l'histoire* (Le Seuil, 162 p., 15 euros) 24 mai 2009

Le succès par le vide

Depuis la rédaction du texte ci-dessus par V. Duclert, la liste conduite aux européennes par Dieudonné a fait un score global de 1,3 %.

On note cependant des pointes entre 11 et 25% sur une poignée de bureaux. Ceux-ci ont un point commun: c'est un taux d'abstention nettement plus élevé que la moyenne nationale (qui est déjà à plus de 57 % !), ce qui en fait de véritables déserts électoraux.

Nouvelles de Salah dimanche 24 mai *

Comme tous les 15 jours, Madame Hamouri est partie très tôt ce matin de Jérusalem, par autocar, pour aller voir Salah à la prison de Gilboa.

Arrivée sur place, interdiction lui a été faite comme à toutes les autres familles de rencontrer les prisonniers.

Pourquoi ? Parce tous les prisonniers, Salah inclus, font la grève contre la volonté incroyable et humiliante des autorités israéliennes de leur faire endosser une tenue « orange » – celle-là même portées à Guantanamo sous l'ère de W. Bush !

Nous exprimons toute notre solidarité à Salah et à sa famille

* depuis, la tenue orange a été supprimée

* Denise Hamouri est arrivée en France ce 22 juin pour une « tournée » d'une semaine - cf www.salah-hamouri.fr

UJFP expression

PRESENT / PASSE

Le silence des médias a été rompu un court moment pour laisser passer cette information : notre camarade Georges Gumpel à Lyon parrainait un jeune sans papiers, Alae Eddine, en compagnie d'une sénatrice, Madame Demontes, en mairie d'arrondissement. Une nouvelle fois il avait fallu se dire Juif, et qui plus est « enfant caché », pour faire entendre qu'aujourd'hui en France... Mais les médias n'ont pas été jusqu'à reproduire l'intervention de Georges.

Il fut un temps où, pour bon nombre d'entre nous, nous avons été cachés. Enfants cachés parce que nés Juifs.

Des femmes et des hommes, parce qu'ils avaient gardé leur conscience d'Hommes (dans ces temps incertains où beaucoup se sont tus) nous ont accueillis, protégés, sauvés. Certains d'entre eux ont été nommés Justes, d'autres non. Qu'importe, tous sont l'honneur de la France, au même titre que les Résistants, que tous ceux et celles qui ont refusé des politiques criminelles en tous temps et en tous lieux.

Des milliers de livres ont été écrits sur cette tragédie, des monuments ont été dressés, des plaques ont été mises sur les murs des écoles. Nous avons espéré que ces temps ignominieux appartenaient au passé, que toutes les leçons étaient tirées.

Pour certains d'entre nous, nous allons dans des écoles « témoigner », faire comprendre aux jeunes générations combien il est nécessaire d'être vigilants, de refuser le racisme, sous toutes ses formes, leur dire que d'être citoyen c'est aussi savoir dire non quand on estime que c'est nécessaire....

Et voilà qu'aujourd'hui nous nous retrouvons à protéger des jeunes et des familles en danger, tout bascule à nouveau !

Bien sûr, nous les Juifs nous ne sommes plus menacés, aucun fichier n'est mis en place pour nous repérer, nous arrêter. Non, ce n'est plus nous qui sommes en danger aujourd'hui en France, ce sont les sans-papiers, demandeurs d'asile, victimes de la politique actuelle française qui, comme hier, remet en place des structures administratives exceptionnelles : un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, des Bureaux des Etrangers dans toutes les Préfectures, des méthodes modernes pour fichier puis arrêter ces gens. Une politique, enfin, qui remplit les centres de rétention (les CRA), véritables prisons pour étrangers, aux fins de les expulser. Structures et moyens qui nous permettent de qualifier cette politique d'Etat comme étant xénophobe.

Bien sûr, les finalités sont tout autres que celles que nous avons subies, Mais là n'est pas la question, cela ne change rien au fond du problème qui reste fondamentalement le même : hier comme aujourd'hui, des hommes, des femmes et leurs enfants sont menacés d'être expulsés de France parce que « en surnombre dans l'économie nationale » comme il était écrit sur les dossiers des juifs internés avant d'être livrés aux nazis.

Le Réseau Education Sans Frontières, RESF, en s'emparant de la question de la disparition d'enfants dans les classes parce qu'ils ont été – avec leurs parents – expulsés, a brisé le silence, ce même silence qui a entouré nos propres disparitions des écoles entre 1940 et 1944, ce silence qui a permis à Pétain de livrer 11 000 d'entre nous aux nazis à partir de juillet 1942.

Parler des expulsions des sans-papiers, demandeurs d'asile, met à mal l'enracinement insidieux de la peur, l'enracinement du mépris, l'enracinement de l'indifférence, tous ces sentiments que tente de nous imposer la politique actuelle du gouvernement en nous présentant les sans-papiers, demandeurs d'asile, comme différents, indésirables, dont nous aurions à nous protéger.

Tous ces sentiments sont remis en question par l'action citoyenne des camarades de RESF, balayés.

Ils nous aident à lutter contre la perte des repères qui bornent notre Histoire, ceux – récents – des idéaux de la Résistance. Ils nous interpellent, nous qui sommes obligés aujourd'hui de nous affirmer Juifs dans le combat pour la Paix et la Justice, pour le respect des Droits de l'Homme – ici et là bas. Nous ne pouvons pas les laisser seuls, ne pas prendre notre place à leurs côtés dans ce combat essentiel. Que signifierait « mémoire » si nous nous taisions, si nous restions indifférents ? Qu'aurions nous à dire aux jeunes générations qui nous écoutent si gentiment lorsque nous témoignons ?

Nous ne voulons plus de cérémonies commémoratives, d'hommages posthumes, de pauses de plaques. Nous voulons la vie, l'espoir à partager - à égalité entre tous – quelles que soient nos origines, nos religions, sans crainte.

L'Autre est notre égal, notre ami, notre camarade. Nous n'avons rien à craindre en lui offrant notre aide, notre protection.

Il en est de notre dignité à tous.

Georges Gumpel

UJFP expression

Entre le moment où notre camarade Georges est intervenu (voir p.4) et celui où nous écrivons, la situation de Alae Eddine a changé. Malheureusement pour le pire comme l'indique notre communiqué ci-dessous. Mais nous ne lâcherons pas l'affaire.

Alae Eddine doit immédiatement revenir en France

L'Europe se transforme en forteresse, des murs se construisent à Ceuta et Melilla. Des centres de rétention ou des camps comme celui de Lampedusa se multiplient. Par milliers des immigrés se noient en tentant d'échapper à la misère et aux conséquences de la mondialisation libérale. Une même politique vise à faire sortir les étrangers de l'état de droit.

De Hortefeux à Besson, la politique du gouvernement Sarkozy tend à faire du chiffre et à caresser dans le sens du poil l'électorat d'extrême-droite. Comme pour la droite des années 30, il s'agit de détourner l'attention des vrais problèmes (chômage, misère, inégalités) et de désigner les étrangers à la vindicte populaire.

A Lyon, symboliquement, la personne chez qui le jeune marocain Alae Eddine avait trouvé refuge, se trouvait être un ancien enfant caché juif pendant la guerre, ce qui a été largement médiatisé. Cela n'a pas empêché son expulsion, comme si le pouvoir, malgré la mobilisation, avait voulu signifier que tout lui est permis. La même machine bureaucratique (de discrimination, arrestation, détention) est aujourd'hui mise en œuvre, comme dans les années 40 même si les conséquences ne sont pas aussi tragiques.

Parce que nous n'avons pas la mémoire courte, et que nous dénonçons les lois discriminatoires et de déshumanisation, l'UJFP soutient tous les sans-papiers.

Elle exige le retour en France d'Alae Eddine.

Le Bureau national de l'UJFP
20 juin 2009

Théâtre de la Liberté de Jénine

Toulouse, Nantes, Paris, la tournée du Théâtre de la Liberté de Jénine (cf bulletin n° 4) a été un plein succès.

Le bilan se lit sur le site
www.atljenine.net

Plus de textes, plus d'info

Sur www.ujfp.org

UJFP action

Actualité du BDS

NON A L'IMPLANTATION DE L'ENTREPRISE ISRAËLIENNE AGREXCO A SETE !

⇒ LA POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME DE L'ÉTAT D'ISRAËL CONDAMNÉE PAR LE PARLEMENT EUROPEEN
En Avril 2002, le Parlement européen s'est prononcé pour la suspension des « accords d'association » avec Israël en raison du non respect par Israël des droits de l'Homme. Le 4 décembre 2008 la majorité des élus du parlement européen ont refusé de voter en faveur du « rehaussement des accords de coopération » avec Israël.

⇒ LA POLITIQUE COLONIALISTE DE L'ÉTAT D'ISRAËL CONDAMNÉE PAR LES INSTANCES INTERNATIONALES
En juillet 2004 la Cour Internationale de Justice de la Haye (CIJ) condamnait la construction du MUR en territoire palestinien et demandait sa démolition. En décembre 2008, le président de l'assemblée générale de l'ONU, qualifiait d'apartheid la politique de l'Etat d'Israël et appelait à soutenir la campagne non violente de B.D.S. (boycott, désinvestissement et sanctions) à l'encontre d'Israël en réponse à l'appel de 171 organisations palestiniennes.

⇒ GAZA : LA POLITIQUE CRIMINELLE D'ISRAËL CONDAMNÉE PAR LES PEUPLES DE LA PLANETE
En 22 jours 1315 tués dont 433 enfants, 6000 blessés dont une écrasante majorité de civils, et la destruction des habitations et infrastructures de santé d'enseignement, etc. Des millions de personnes ont manifesté pour dénoncer les crimes de guerre commis par l'armée israélienne.

⇒ AGREXCO (exportation de fruits, légumes, vin et fleurs)
C'est l'instrument N°1 de la colonisation dans l'agriculture. L'entreprise est directement liée au ministère de l'agriculture israélien qui la contrôle à 50%. Elle exporte 70% des productions des colonies israéliennes dont celles de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont appropriés 95% des terres des paysans palestiniens et contrôlent 98% de l'eau ! Réduisant à la misère ou à l'exil les paysans palestiniens. La colonisation israélienne interdit toute création d'un Etat Palestinien tel que prévu par le droit international.

PAS UN EURO D'ARGENT PUBLIC CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

- OUI A LA CREATION D' EMPLOIS RESPECTANT LES DROITS DES PALESTINIENS ET PROTEGEANT LES PAYSANS LANGUEDOCIENS

- LE CHOIX DU CONSEIL REGIONAL EST CONTRAIRE AU RESPECT DES DROITS HUMAINS ET S'OPPOSE AU DEVENIR DES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

Les importations massives de légumes subventionnés en Israël vont contribuer à accélérer la disparition de centaines d'exploitations de maraîchers et arboriculteurs locaux alors que des dizaines de milliers d'hectares se libèrent pour cause d'arrachage de vignes où pourraient s'opérer des reconversions.

UNE ABSURDITE ECOLOGIQUE

Comment trouver normal avec la crise économique et écologique que nous subissons de faire traverser la Méditerranée à des tomates, des légumes, des fruits, sans parler des fleurs ! De plus, l'agriculture israélienne occupe le 6ème rang mondial pour la culture d'OGM.

L'ARGENT PUBLIC NOUS CONCERNE :

Agrexco arrive aussi attirée par les millions d'aides publiques. La collaboration avec un Etat colonialiste et raciste ne peut se faire ni en notre nom, ni avec notre argent.

Le Conseil régional prévoit un plan d'investissement de 200 millions d'euros sur 10 ans. Il ne fait aucun doute qu'il soit possible de mettre en place d'autres projets d'activité, réellement créateurs d'emplois pour le port de Sète, en synergie avec un autre type de

développement régional, tant au plan agricole qu'en terme d'infrastructures respectant les droits du peuple palestinien, ainsi que ceux des salariés et paysans languedociens.

Suite page 7

Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour un Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'Etat d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en oeuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre Etat indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui oeuvrent ensemble

–pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,

–pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

Une discussion doit s'ouvrir sans attendre avec les syndicats du port, les syndicats paysans, les associations pour construire un développement portuaire facteur de créations d'emplois et écologiquement compatible (mer-routage, favoriser la sécurité alimentaire) dans le respect des droits humains.

Nous appelons les ELUS du conseil régional à refuser ce projet et voter contre !

TOUS ENSEMBLE LE 25 JUIN À MONTPELLIER

A 9H00 RASSEMBLEMENT :à l'ouverture de la session du CONSEIL REGIONAL (Antigone, Berges du Lez)

A 18H00 MANIFESTATION au CONSEIL REGIONAL (Berges du Lez)

Accueil des MARCHES CONTRE L'APPARTEID EN PALESTINE en provenance de Nîmes et de La Paillade et MANIFESTATION direction COMEDIE

Les 49 signataires contre l'implantation d'AGREXCO :

AC !, AFD, AFPS, Alternatifs, APJ, APLR, APTI, Esprit Libre 66, Salam,66 ASTI 66, ATTAC 34, CAPJPO, CCIPPP, CIMADE, CJACP, Comités BDS, Coll. Pal11, Coll. Pal.69, Conf. Paysanne, CREF, CRI, CUALs, E.M, Génération Pal., Identité plur., IJAN, Femmes en Noir, Les VERTS LR, LDH,30,34, MAN, MDPL, MIB, MIR, MdIP, NPA, PPV11, PARASOL, PCF, PG, P.Ethique66, Résistance.30, Résist. Pal 69, Stop Apartheid31, Sud éruc. 11, UCCFMM, Solidaires 34, UJFP, Vivre en Paix.

UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ TÉLÉPHONE : _____

FAX : _____ E-Mail _____

Je souhaite être informé des activités de l'UJFP Je souhaite adhérer à l'UJFP. Ci-joint un chèque de :

50 € (membre actif) à partir de 50 € (membre de soutien) 10 € (chômeurs et précaires)

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de l'UJFP et l'envoyer à :

UJFP, 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS -

Tél. national : 06 61.33.48.22 – contact@ujfp.org - www.ujfp.org

Une Française née à Bethléem veut pouvoir atterrir en Israël

(Par Chloé Leprince, tiré du site de *Rue89*, 19/06/2009)

Naturalisée en 1988, elle se voit refuser l'accès à l'aéroport Ben Gourion et doit atterrir, comme tous les Palestiniens, en Jordanie.

Les voyageurs qu'Israël considère Palestiniens ne sont pas autorisés à atterrir à l'aéroport Ben Gourion à Tel Aviv. Y compris quand ils affirment qu'il n'ont pas le moindre papier palestinien mais, par exemple, un passeport français.

Pour eux, c'est direction Amman, en Jordanie, puis un taxi vers les territoires palestiniens. Un paradoxe aux yeux de nombreux expatriés originaires de Gaza ou de Cisjordanie : l'Etat hébreu ne reconnaît ni l'Etat palestinien, ni la citoyenneté qui va avec, mais a inscrit dans ses registres douaniers la provenance des voyageurs palestiniens.

C'est le cas d'une réalisatrice installée en France depuis trente ans. Norma Marcos a 58 ans. Elle est citoyenne française depuis 1988. Cette native de Bethléem affirme que, jusqu'à cette date, elle a eu pour tout document administratif « un document de voyage » délivré par Israël. Point de carte d'identité palestinienne, comme l'atteste d'ailleurs un document de l'administration palestinienne que publie Rue89.

Norma Marcos soutient qu'elle est « franco-française de fait », comme elle dit. De 1988 à 2005, elle a voyagé « sans problèmes » entre Paris et Tel Aviv, gagnant Israël et les territoires environ deux fois par an, notamment pour des projets de films.

Mais, en juillet 2005, elle se fait arrêter après la douane, alors qu'elle attendait ses bagages, dit-elle :

« Ils m'ont envoyé au centre de détention de l'aéroport en me disant qu'en tant que Palestinienne, je n'avais pas le droit d'atterrir en Israël. Pour eux, j'étais née à Bethléem, donc Palestinienne et pas Française.

Heureusement, j'ai pu appeler une productrice israélienne qui a réussi à me sortir de là. Mais je n'avais aucun droit de circuler et suis restée coincée à demeure pendant sept semaines. J'étais pourtant censée faire du repérage après avoir gagné le prix du meilleur scénariste en 2004. »

Elle profite d'un passage de Philippe Douste-Blazy, alors aux Affaires étrangères, pour obtenir le droit de quitter Israël, alors que son passeport est encore barré des mentions « Visa annulé » et « Entrée refusée ».

Suivent trois ans de bataille avec le Quai d'Orsay où la réalisatrice revendique (comme aujourd'hui) d'avoir l'aide de Paris « en tant que citoyenne française, qu'importe que je sois née là-bas où en Bretagne ! »

Elle dit avoir écrit « des tonnes de lettres », dont un récent courrier envoyé le 27 avril dernier à Carla Bruni-Sarkozy, que Rue89 a reçu. Il a été renvoyé, « dans son enveloppe décachetée », à l'expéditrice par l'épouse du chef de l'Etat.

Une exception, « pour raisons humanitaires »

Cul de sac ? Lorsque sa mère de 87 ans a été hospitalisée, la suggestion du Quai d'Orsay fut de négocier un accueil exceptionnel « pour des raisons humanitaires », qu'elle a acceptée :

« Que vouliez-vous que je fasse d'autre ? Mais je n'ai pas voyagé en tant que citoyenne française lambda et, une fois sur place, les autorités israéliennes ont exigé que je fasse mes papiers palestiniens, moi qui n'ai jamais demandé la moindre attestation à l'Autorité palestinienne. »

En février 2009, elle décide de retourner sur place « malgré le dialogue de sourds avec le Quai d'Orsay qui affirme qu'il s'agit des affaires israéliennes internes ». Elle y vient pour deux projets cinéma : l'un auprès de Julian Schnabel, l'autre pour le compte du Conservatoire national des arts et métiers. Mais cette fois, dès l'aéroport, elle est expulsée en France et n'honorera pas ses engagements.

Depuis, elle continue d'alerter le ban et l'arrière ban de la politique : après Rama Yade, Bernard Kouchner, l'Elysée plusieurs fois, c'est le député PCF Patrick Braouzec qui a hérité d'un des derniers envois. Mohammed Abdi, conseiller spécial de Fadela Amara, a même reçu Norma Marcos... « puis il a disparu ».

En France, silence politique

Pourquoi toutes ces défections ? Un porte-parole du Quai d'Orsay a confirmé à Rue89 que cette femme n'était pourtant pas la seule dans ce cas-là. Pour lui, il y aurait plusieurs histoires de ce type par an, sans que la France puisse intervenir :

« C'est la souveraineté d'Israël de décider qui elle admet ou pas sur son territoire. C'est certainement des suspicions de terrorisme, ou autre, mais c'est vrai que ça concerne des citoyens français. Israël n'a pas de compte à nous rendre, Paris procède de la même manière en fonction de ses critères d'évaluation des risques. »

Au bureau de la Palestine à Paris, on précise que c'est depuis 2002 et la deuxième Intifada que l'accès à Ben Gourion est barré aux Palestiniens, qu'ils aient un passeport français ou pas. « Mais vous verrez, c'est très rapide depuis Amman en taxi, ça se fait bien ! »

L'ambassade d'Israël à Paris a également été sollicitée par Rue89. Cet article sera mis à jour dès qu'elle aura répondu.

(à suivre sur <http://www.rue89.com>)